

Synthèse des recommandations du 4^{ème} Forum côtier et marin

Suite aux délibérations du IVème Forum côtier et marin de Bissau, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

1. Recommandations d'ordre général

- Examiner les dispositions à prendre tant au niveau des Etats et des acteurs pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations des Forums du PRCM
- Améliorer la visibilité du PRCM auprès des acteurs locaux
- Renforcer les capacités des pays au suivi et à la mise en œuvre des engagements internationaux
- Profiter de l'année internationale de la biodiversité pour organiser en 2010 une manifestation conjointe des différents réseaux (RAMPAO, BIOMAC, Réseau des parlementaires, réseau des usagers, ...) accompagnée d'une forte action de communication et de plaidoyer
- Prendre en compte la problématique de la pauvreté et promouvoir la mise en œuvre d'alternatives durables pour les communautés
- Dans l'ensemble des initiatives du PRCM, accorder une attention prioritaire au problème de la migration des pêcheurs et des autres acteurs de la pêche au sein de la sous-région
- Accorder une attention plus soutenue aux problèmes de pollution par les hydrocarbures ou effluents industriels et leurs impacts sur les ressources naturelles
- Encourager de manière systématique la mise à disposition de bourses d'études liées aux champs d'intervention du PRCM

2. Concernant la gouvernance du PRCM

- Elaborer et diffuser un annuaire des institutions partenaires du PRCM
- Promouvoir le développement des mécanismes de financement durable de la conservation, notamment à travers la mise en place de fonds fiduciaires
- Améliorer la représentativité des acteurs au sein du comité de pilotage du PRCM en incluant des représentants des institutions nationales et des acteurs au niveau local

3. Concernant la composante Conservation (AMP, conservation des habitats clé et espèces menacées)

- Que les partenaires du PRCM appuient les Etats à mettre en place des cadres institutionnels appropriés pour l'établissement et la gestion des AMP
- Que les AMP bénéficient de soutiens financiers effectifs de la part des Etats pour leur gestion durable

- Que le PRCM accorde une attention particulière au financement en des AMP particulièrement au niveau local et au développement de mécanismes de financement durable.
- Promouvoir la décentralisation de la gestion des AMP vers les communautés à la base
- Appuyer la valorisation du patrimoine culturel, les modes traditionnels de gestion et les aires communautaires de conservation
- Renforcer les liens avec le programme de travail de la CBD
- renforcer les actions de conservation de la zone marine, notamment l'établissement d'AMP océaniques et la protection des zones des upwellings
- Promouvoir les actions visant à protéger certaines espèces et habitats clé telles que les herbiers marins, les coraux, autres espèces de flore, cétacés, les monts sous-marins...
- développer des relations avec le secteur privé ; notamment amorcer le dialogue avec le secteur minier, touristique, et les autres partenaires... etc.
- Encourager la signature du mémorandum sur les cétacés et les lamantins d'Afrique par les partenaires du PRCM
- Appuyer les actions visant une meilleure connaissance des ressources dans les processus de création des AMPs
- Evaluer les différents outils de gestion de la biodiversité et partager les informations sur leurs applications ;
- Que le PRCM s'investisse avec ses organisations fondatrices pour la conservation des cétacés et encourage les Etats à se prononcer en faveur de leur protection dans le cadre de la commission baleinière internationale et à bannir toute opération de capture à des fins commerciales

4. Concernant la composante Gestion durable de la pêche

- Promouvoir la cogestion des ressources naturelles et en particulier des pêches pour favoriser une meilleure implication des acteurs à la base, particulièrement les organisations des jeunes et des femmes
- Impliquer les organisations professionnelles à tous les niveaux dans les actions de conservation des ressources naturelles et d'aménagement des pêcheries
- Promouvoir la diversification des outils de gestion des ressources halieutiques, notamment les récifs artificiels (en mettant en place une surveillance rapprochée)
- Inclure dans les projets, de façon plus systématique, les préoccupations relatives à l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs particulièrement les jeunes et les femmes transformatrices
- Organiser une action de plaidoyer avec l'ensemble des acteurs du PRCM pour bannir l'importation et l'utilisation des filets monofilaments et multifilaments et promouvoir des techniques et méthodes de pêche durable
- Engager une réflexion sur le futur des embarcations de pêche artisanale, notamment en ce qui concerne les potentialités de propulsion à la voile
- Une attention particulière doit être portée aux questions de sécurité en mer des pêcheurs (développer un programme de formation et sensibiliser sur le port de gilets de sauvetage et l'embarquement d'un matériel de détection minimal à bord),
- Promouvoir la surveillance participative pour réduire la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

- Etudier l'impact des activités de transformation des produits halieutiques sur la mangrove.
- Engager une réflexion sur le futur des embarcations de pêche artisanale, notamment en ce qui concerne les potentialités de propulsion à la voile.

5. Concernant la composante Appui aux processus de gestion intégrée

- Assurer la mise en place et l'opérationnalisation du réseau interuniversitaire pour assurer la continuité des actions et des acquis du projet « bilan prospectif »
- Impliquer les acteurs du PREE pour encourager les Etats à inclure les préoccupations liées à l'environnement des zones marine et côtière de la sous-région dans les processus de réforme des curricula
- Promouvoir le renforcement des capacités techniques et humaines (équipements adéquats, amélioration de la compétence des chercheurs et autres acteurs de la sous-région) pour le suivi et la gestion des effets du changement climatiques sur le littoral ouest africain
- Soutenir les dynamiques et renforcer les capacités des acteurs en faveur d'une approche de GIZC aux niveaux local, national et sous-régional
- Renforcer les capacités des décideurs politiques et notamment les parlementaires pour une meilleure prise en compte les changements climatiques dans les politiques nationales
- Impliquer plus fortement les jeunes dans les activités du PRCM en général, au travers des outils de communication, de dialogue et de concertation en particulier
- Favoriser une meilleure implication des acteurs du PRCM dans l'organisation de la journée mondiale des océans
- Promouvoir la mise en place de mécanismes de protection du littoral par rapport aux risques de pollution liés au transport d'hydrocarbures (PSSA etc.)
- Encourager le programme de Wadden Sea à poursuivre sa coopération avec les acteurs du PRCM.